

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

est convoqué pour le
mercredi 3 février 2016

au Foyer de Beausobre, à 20 h 15 h

Ordre du jour

1. Approbation des procès-verbaux des 11 novembre et 2 décembre 2015.
2. Démission d'un Conseiller communal.
3. Assermentation de deux Conseillères communales.
4. Communications du Bureau
5. Communications de la Municipalité.
6. Préavis de la Municipalité :
 - N° 1/2.16 Réponse au postulat du Groupe des Socialistes, Verts et Indépendants "Gratuité des transports publics pour les élèves morgiens"; (SPI)
 - N° 2/2.16 Demande d'un crédit de CHF 140'000.00 pour des études en vue de l'élaboration d'un plan partiel d'affectation (PPA) dans le secteur au Nord de la Gare; (PLR)
 - N° 6/2.16 Développement économique de la Ville de Morges – Demande de
 - Création d'un poste de délégué(e) au développement économique
 - Octroi d'un budget de fonctionnement de CHF 50'000.00 pour la mise en œuvre de la stratégie de développement économique. (EM)
7. Rapports de commissions :
 - N° 3/2.16 Etude de la prise en considération de la motion du Groupe des Verts "Pour un fonds d'encouragement au développement durable";
 - N° 4/2.16 Demande d'un crédit de CHF 795'000.00 pour la construction d'un collecteur d'eaux claires entre l'avenue de Peyrolaz et la rue Saint-Domingue.
8. Motion de l'Entente morgienne "Pour une meilleure défense des intérêts Morgiens" – Détermination de la Municipalité et du Conseil communal.
9. Réponses de la Municipalité aux questions en suspens.
10. Questions, vœux et divers.

le président

la secrétaire

Laurent Beauverd

Tatyana Laffely Jaquet